

Procès verbal d'étanchéité

Sur Hoyemont, 42 - 4170 COMBLAIN-AU-PONT www.certigreen.be © et Fax 04 369 48 63

Gsm 0496/27 70 42 e-mail: calvam@skynet.be

Nº entreprise : BE 0478.353.322 - R.P.M. Huy

Tél. 0471/580.708

N° CONTRÔLE

TEST PAR DEPRESSION ET ULTRA-SONS DES CITERNES

Je soussigné, expert en stockage et en ultra-sons, atteste par la présente que le réservoir, dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous, a fait l'objet d'un contrôle d'étanchéité conformément aux prescriptions légales imposées par les arrêtés suivants : A.G.W. 30/11/2000 - A.G.W. 17/07/2003 A.G.W. 24/07/2008.

						T.V.A.			
Date du Contrôle	Mies-	9	12			1. V./ A.			
Lieu	Nom:	40	Ma 4	F	SERV.	William Co.		THE STATE OF	
Lieu	Rue:		An 1	1	server for	2200		- 1 A 1 A 1 A 1 A 1 A 1 A 1 A 1 A 1 A 1	
	Code postal :		Vill	e :	STER	BERT		Tél.:	
	Téléphone :				310	.,,,,,		Fax:	
	Emplacement/	//Permis:							
Produit	Mazout		Diesel			RENARD Jérôme	,Z	Agrémente	é TUS006/A2
Encuvement	Etanche		Non-étanche		CONTRÔLEUR:	RENARD Jérôme		Agrémente	6 DEP036/A2
Citerne	Aérienne .	/	Souterraine		Rectangulaire	Cylindrique			
	Simple paroi		Acier	0	polyester	Polyéthylène			
	Double paroi		Acier/Acier		Acier/PVC	Polyester / PVC	Polyéth	ylène/Acier	
	Chambre de visite	Ħ	Etanche		Non-étanche	Identification:			Age: +30
Dimensions/Encuvement:	L.		H.		L	Capacité :	L.	Ultra-son	s Sans ultra-sons
Détecteur de fuites	Liquide		Dépression		Pression	Identification:			
Capacité (litres)	28001		Diamètre (cm)						
Longueur (cm)	2,00 %		Largeur (cm)			Hauteur (cm)			
Haut. Prod. (mm)	Avant		Après		Haut. Eau (mm)	Avant	Après	111111111111111111111111111111111111111	Contrôle
Type jauge	Latte		Fil		Pneumatique	Electronique		,	Tube clair
Anti-débordement	Sifflet		Sonde		Clapet				Tube clan
Tuyauteries	Event	Z	Remplissage	X	Aspiration	Refoulement	Jauge		
Test d'étanchéité	Dépression (Mba	ar)			Décibel liquide		Déc	ibel aérien	
Test protection car	thodique (mvolt)						Date o	ontrôle appareil	
Réservoir	Rouge		Orange		Vert	Vert	K-L		
Validité	Interdit		6 mois		3 ans	10 ans			
Remarques	P.L.		· to	TA S	100	en la		. 1.0	1-1-6
selin	he and	12 12	a eran	no	ent poi	flacer i	ne me	soud	force
	it so	Ł.,			n terolit	S non j	Lon	di ha	ut.
AF. F.	senille	V)							

Le client déclare avoir pris connaissance des risques liés à l'accomplissement d'un tel contrôle d'étanchéité. Il décharge en conséquence l'entreprise susmentionnée de toutes responsabilités en cas d'endommagement de la citerne et de fuite de mazout, résultant du contrôle effectué dans les règles de l'art et des réglementations existantes et certifie par la présente la capacité de la citerne.

L'expert en ultra-sons. Signature, **RENARD Jérôme**

	Pour accord, le client. Signature,	
_	AD one	
NOM:		